

UN NOUVEAU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT POUR DÉTOURNER LA MATIÈRE ORGANIQUE DE L'ENFOUISSEMENT

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides annonce son nouveau projet *Par ICI la matière organique !* réalisé notamment grâce à l'appui financier de RECYC-QUÉBEC, de la Ville de Saint-Jérôme, de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord et de Waste Management.

Ce projet se déploiera à Saint-Jérôme jusqu'en décembre 2022 et s'ajoutera aux actions en gestion des matières résiduelles menées par le CRE Laurentides depuis près d'une décennie. Cette fois-ci, le CRE Laurentides s'attaque plus spécifiquement au détournement des matières organiques des plus gros générateurs (restaurants, traiteurs, cafétéria, etc.).

« À la fin de 2020, après une première année complète à effectuer la collecte des matières organiques, nous avons réussi à valoriser et à détourner des sites d'enfouissement 5746 tonnes de déchets putrescibles. Grâce au nouveau programme d'accompagnement offert aux industries, aux commerces et aux institutions par le CRE Laurentides, nous pouvons espérer bonifier ce bilan de plusieurs centaines

de tonnes supplémentaires. La protection de l'environnement dans une perspective de développement durable demeure une priorité importante pour la Ville de Saint-Jérôme, qui est très fière de contribuer à cette initiative », mentionne Janice Bélair-Rolland, mairesse de Saint-Jérôme.

ACCOMPAGNER LES ICI

L'enfouissement de matières organiques, parfois encore consommables, est une réalité trop de fois rencontrée.

Selon le dernier bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec (2018) de RECYC- QUÉBEC, seulement 5% des matières organiques générées par les industries, les commerces et les institutions (ICI) ont été valorisées (excluant les matières organiques de l'industrie agroalimentaire). La matière organique enfouie constitue non seulement une perte de ressource, mais également une importante source de pollution. Le lixiviat doit être traité avant d'être rejeté dans l'environnement pour éviter qu'il ne contamine la nappe phréatique ou les cours d'eau, et les biogaz produits contiennent du

méthane, un gaz à effet de serre environ 25 fois plus puissant que le CO₂. Il est donc impératif que le Québec poursuive ses efforts dans le détournement de ces matières à très grande valeur.

L'expérience du CRE Laurentides a permis de démontrer que les ICI ont souvent besoin d'un service d'accompagnement pour opérer les changements nécessaires :

« La gestion des matières résiduelles n'est pas la mission première d'une organisation, mais c'est nécessaire, car il y a des extrants dont elle doit se départir. Le faire correctement l'oblige parfois à réorganiser sa logistique, demande du temps et de la planification. Elle ne sait pas toujours par où commencer », ajoute Philippe Roy, président du CRE Laurentides.

CHANGEMENT D'HABITUDES

L'ajout d'une collecte et le changement d'habitudes peuvent s'avérer complexes et bousculer les activités des ICI, notamment en termes de ressources humaines, de gestion des espaces de travail et de salubrité. L'accompagnement personnalisé

du CRE Laurentides favorisera donc des changements durables et une transition vers de meilleures pratiques.

Ce projet vise autant les ICI qui désirent implanter la collecte des matières organiques que ceux déjà engagés dans la démarche et souhaitant aller plus loin.

« J'invite les industries, commerces et institutions de la Ville de Saint-Jérôme à participer activement au projet du CRE Laurentides pour lequel nous sommes très heureux d'apporter une contribution de 85 600 \$. Le Québec s'est doté d'objectifs ambitieux pour améliorer les taux de desserte et de recyclage des matières organiques dans ce secteur et c'est ensemble que pourrons atteindre l'objectif d'un Québec sans gaspillage. », Sonia Gagné, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC.

Pour en savoir davantage, communiquez avec Catherine Levert-Martin, au 450-565-2987 poste 28 ou à l'adresse suivante : c.levert.martin@crelaurentides.org